PROGRAMME DE FORMATION
DEVENIR REFERENT SECURITE et SANTE au TRAVAIL (SST)

1- Objectif de la formation :

Connaitre les obligations réglementaires et les enjeux de la Sécurité & Santé au travail pour pouvoir les déployer au sein de l'entreprise pour assister son employeur en tant que Référent Sécurité.
Apprendre à utiliser les outils sécurité pour maitriser sa démarche de prévention des risques.
Devenir autonomes sur la démarche Sécurité et Santé au travail.

2- Prérequis – public visé :

Pas de prérequis
En cas de personne(s) en situation de handicap, Atlantic Consulting analyse les besoins en aménagement pour adapter la formation.
Dirigeant, personnel d'encadrement, responsable RH,….

3- Contenu :

- **Présentation de l'entreprise** du stagiaire
- **Les obligations de l'employeur , du référent Sécurité et des salariés**
- **Comment construire son Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) :**
  - Gestion des versions et mise à disposition
  - Les risques à prendre en considération
  - La méthode d'évaluation des risques
  - Comment formaliser son plan d'actions et prendre en main les outils associés
- **La pénibilité :**
  - Critères applicables
  - Comment diagnostiquer la pénibilité ?
- **Comment gérer les formations obligatoires ?**
  - les différents CACES® et les autorisations de conduite
  - l'habilitation électrique
  - formations spécifiques métier
  - l'organisation et la planification des formations initiales et des recyclages
  - comment suivre les formations des salariés dans le temps

Les différents risques et moyens de prévention :

- **Les risques de chute de plain pied** et les moyens de prévention dont le port des EPI
- **Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)**
  - Quels EPI mettre à disposition ?
  - Les niveaux de qualité des EPI
  - Comment choisir les EPI
  - Comment assurer l'entretien des EPI
  - Comment mettre à disposition les EPI ?
- **Les risques de chutes de hauteur** :
  - Les différents cas de figure
  - Les formations obligatoires
  - Les protections collectives et individuelles
- **Les manutentions mécaniques** :
  - Les différents cas de figure
  - Les formations obligatoires
  - Le suivi des équipements dont les vérifications périodiques
- **Les vérifications périodiques (VGP):**
  - Les installations concernées
  - Fréquence des VGP
  - L'organisation des VGP
  - Le registre de sécurité
  - Comment suivre les VGP ?
- La prévention des risques liée aux **manutentions manuelles**
- **La gestion des déplacements en interne et sur la route** :
  - Circulation sur le site des salariés et des transporteurs
  - Sécurité des chauffeurs et des véhicules
- **Effondrements et chute d'objets :**
  - Equipements concernés
  - Moyens de prévention salariés et équipements
- **Le travail sur machines :**
  - Comment rédiger une consigne de sécurité
  - La mise en conformité des machines
  - Le risque TMS
- **Le bruit** : comment le mesurer et moyens de prévention
- **Le travail sur écran**
- **Utilisation des produits chimiques :**
  - Fiche de Données de Sécurité (FDS) : pour quels produits, comment lire une FDS
  - Les pictogrammes de danger chimique
  - Gestion des produits CMR
  - Les précautions d'utilisation des produits chimiques
- **L'hygiène en entreprise :**
  - Equipements nécessaires

  - Les 1ers secours
- **Gestion des ambiances climatiques et thermiques**
- **Gestion de l'incendie :**
  - Les moyens à mettre en œuvre
  - L'évacuation du personnel : moyens d'alerte, comment réaliser un exercice, conclusions à l'issue de l'exercice
- **L'électricité** : ses dangers et les moyens de prévention
- **La gestion des entreprises extérieures :**
  - Définition plan de prévention
  - Comment et quand établir un plan de prévention
- **Le travailleur isolé** :
  - Définition
  - Moyens de prévention
- **Les risques psychosociaux** :
  - Définition
  - Moyens de prévention
- **L'affichage obligatoire : quel contenu ?**
- **Les accidents du travail :**
  - Comment les prévenir ?
  - Comment les analyser ?
- **Accueil Sécurité** des nouveaux salariés
  - Elaboration d'un livret d'accueil
  - Comment former et sensibiliser ses salariés à la sécurité
- **Des exercices pratiques ou des mises en situation** sont réalisés tout au long de la formation pour mieux appréhender le rôle du référent Sécurité

4- Profil des intervenants :

Intervenants expérimentés ayant une solide expérience dans le domaine de la Sécurité en entreprise.

5- Nom du responsable pédagogique encadrant la formation :

Christine Mémain

6- Moyens pédagogiques :

- Remise de fiches pratiques
- Etude de cas
- Mises en situation
- Méthode participative

7- Dates de la formation :

Selon un calendrier établi avec l'entreprise

8- Durée :

Formation de : 4 jours, soit 28 heures
(Possibilité d'espacer les jours de formation)

9- Lieu de la formation :

chez le client

10- Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

Feuille d'émargement
Quiz d'évaluation des connaissances de fin de stage